

# Aide et pièces nécessaires à l'opération de versement Personne Physique



**Generali Vie**, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé  
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

## Liste des pièces à fournir

Bulletin de souscription **ou**  Bulletin de versement **ou**  demande de Remboursement d'avance **ou**  demande de Mise en place  
ou modification de versement libre programmé **ET**  Dossier client

Identité	Personne Physique	Copie du justificatif d'identité (*) ( <i>du Souscripteur et/ou du Co-Souscripteur</i> ) : <input type="checkbox"/> Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de conduire ou Carte de séjour ou de résident
	Mineur	<input type="checkbox"/> Copie du justificatif d'identité (*) du (des) Représentant(s) légal(aux) ou du Tuteur ou du Tiers administrateur <b>et</b> <input type="checkbox"/> Copie du justificatif d'identité du mineur ou livret de famille (pages parents et enfants) ou acte de naissance <input type="checkbox"/> Copie de l'Acte de donation ou pacte adjoint, si tierce administration Cas particuliers si mineur protégé : <input type="checkbox"/> Copie de l'Ordonnance ou jugement de Mise sous tutelle et <input type="checkbox"/> Copie de l'Ordonnance de placement de fonds
	Majeur protégé	<input type="checkbox"/> Copie du justificatif d'identité (*) du (des) Représentant(s) légal(aux) <input type="checkbox"/> Copie de l'Ordonnance de placement de fonds si tutelle <input type="checkbox"/> Copie de l'Ordonnance ou jugement de Mise sous tutelle <b>ou</b> curatelle
	Tiers payeur	Tiers personne physique : <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité (*) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Passeport (*) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Permis de conduite (*) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Carte de séjour ou de résident (*) Tiers personne morale : <input type="checkbox"/> Pièce d'identité (*) du représentant légal <b>et</b> <input type="checkbox"/> Statuts à jour, datés et signés <b>et</b> <input type="checkbox"/> Extrait K-bis datant de moins de 3 mois (pour les sociétés) <b>ou</b> Extrait du Journal Officiel ou justificatif d'immatriculation à l'INSEE (pour les associations ou organismes de droit privé à but non lucratif) <b>et</b> <input type="checkbox"/> la liasse fiscale (n-1) ou CERFA 2072 si fiscalité à l'IR
	Personne Physique de nationalité étrangère résidant en France	<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur (nationaux étrangers résidant en France)

(\*) Une pièce d'identité valide et lisible.

### Un justificatif d'origine des fonds est obligatoire dans les cas suivants :

Le justificatif fourni doit comporter les éléments permettant d'identifier le client et le montant de l'opération.

- **Pour tout versement dès le 1<sup>er</sup> euro pour les cas suivants :**

- Personne Politiquement Exposée
- Personne résidente hors de France
- Paiement en provenance de l'étranger
- Fonds détenus à l'étranger ayant fait l'objet d'une régularisation fiscale (\*\*)
- Origines des fonds suivantes (en référence à la liste du dossier client) : Gains aux jeux, Cession d'œuvres d'art, Dividendes, Remboursement de compte courant d'associé ou Autres

- **Pour tout versement unitaire supérieur ou égal à 100 000 euros.**

(\*\*) Si les fonds ont fait l'objet d'une **régularisation fiscale** (dans le cadre d'un rapatriement de fonds), merci de vous rapprocher de votre partenaire pour obtenir la liste spécifique des pièces à fournir.

## Liste des pièces à fournir (suite)

### Liste des justificatifs à fournir

Cette liste de pièces est non exhaustive. En fonction de la complexité du montage financier, d'autres pièces peuvent être demandées. Il convient de retenir le N° de sécurité sociale si celui-ci est présent sur un document, avant transmission !

Le justificatif d'origine des fonds doit être au nom du client, daté de moins d'un an et couvrir le montant investi. Si ce n'est pas le cas, l'origine des fonds est soit incomplète soit erronée, il faudra donc requalifier l'origine des fonds et fournir le justificatif associé.

Origine des fonds	Revenus	Revenus de l'activité	<input type="checkbox"/> Fiche de paie <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition sur le revenu <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Déclaration IFI <b>ou</b> Déclaration d'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI - avec les revenus mobiliers) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Relevés de compte sur 6 mois glissants (***)	
		Prime ponctuelle / Indemnités	<input type="checkbox"/> Lettre de licenciement (avec le montant) / fiche de paie <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Indemnité de départ volontaire <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Solde de tout compte <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Justificatif de règlement de prime	
		Revenus fonciers	<input type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître les revenus fonciers	
		Rente	<input type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition sur le revenu <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Déclaration d'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)	
	Épargne	Épargne sur Livret, Plan et compte d'épargne CAT, DAT, épargne sur le compte courant	<input type="checkbox"/> Dernier relevé de compte du(es) compte(s) Epargne (***) faisant apparaître la sortie des fonds (+ justificatif complémentaire permettant d'établir l'origine antérieure des fonds si les sommes sont déposées depuis moins de 12 mois) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> 6 derniers relevés de compte courant lorsque les sommes sont conservées sur un compte courant (***) (+ justificatif complémentaire permettant d'établir l'origine antérieure des fonds si les sommes sont déposées depuis moins de 12 mois) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Attestation du banquier selon laquelle les fonds ont une origine licite	
		Épargne salariale et d'entreprise	<input type="checkbox"/> Avis de sortie / Rachat du plan d'épargne entreprise	
		Fonds issus d'un contrat d'assurance	<input type="checkbox"/> Lettre de la compagnie d'assurance avec le montant et la date de souscription du contrat initial si contrat Épargne <i>Nota Bene : Lorsqu'il s'agit d'un emploi de fonds provenant de GENERALI, le justificatif n'est pas requis.</i>	
	Cession d'actifs	Héritage	<input type="checkbox"/> Attestation du notaire avec montant <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Déclaration de succession visée par les services fiscaux <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Acte de notoriété désignant le client en qualité d'héritier + relevé de compte avec le crédit du virement du notaire (***)	
			Donation / présent d'usage	<b>Donation :</b> <input type="checkbox"/> Attestation du notaire avec montant <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Formulaire de déclaration de dons manuels et de sommes d'argent (CERFA n°2735) visé par les services fiscaux <b>ou</b> Accusé de réception numérique <b>Présent d'usage :</b> <input type="checkbox"/> Lien entre le donateur et le client et motif de l'évènement et <input type="checkbox"/> Relevés de compte du client avec le crédit du présent d'usage (***)
		Mobiliers	<input type="checkbox"/> Relevé de portefeuilles titres avec mouvements de cession des titres	
			Immobiliers	<input type="checkbox"/> Attestation du notaire avec le montant de la cession <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Acte notarié avec montant de la cession <b>Si plusieurs vendeurs :</b> décompte vendeur <b>ou</b> relevé de compte avec le virement du notaire
				Professionnels (droits sociaux, fonds de commerce, entreprise ou clientèle)
Versement de dividendes		<input type="checkbox"/> Attestation du professionnel avec montant des dividendes (notaire, avocat ou expert-comptable) datée et signée <b>Ou</b> <input type="checkbox"/> PV de l'AG signé par le représentant légal autorisant la distribution de dividendes <b>et</b> <input type="checkbox"/> Derniers statuts de la société distributrice des dividendes <b>et</b> <input type="checkbox"/> Relevé de compte avec le crédit des dividendes (***)		
	Remboursement compte courant d'associé	<input type="checkbox"/> Attestation de remboursement de compte courant d'associé datée et signée par le professionnel (avocat, notaire ou expert-comptable) <b>Ou</b> <input type="checkbox"/> Extrait du journal comptable du compte courant d'associé avec la sortie de fonds ou tout autre justificatif (ex : copie PV AG ou convention de compte courant d'associé ...) <b>et</b> <input type="checkbox"/> Relevé de compte avec le crédit du remboursement du compte courant d'associé (***)		

(\*\*\*) Les relevés de compte ou print écran doivent mentionner le nom de la banque, le nom et prénom du titulaire du compte et le numéro de compte.

## Liste des pièces à fournir (suite)

Origine des fonds	Gains aux jeux	<input type="checkbox"/> Copie du chèque de l'organisme des jeux <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Relevé de compte du client avec le crédit des gains (***) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Attestation de gains aux jeux
	Fonds provenant de l'étranger (uniquement pour les résidents fiscaux français)	<input type="checkbox"/> Déclaration d'un compte ouvert à l'étranger (CERFA n°3916) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le CERFA a été transmis à l'administration fiscale en papier : copie du CERFA daté et signé avec cachet de l'administration</li> <li>• Si le CERFA a été transmis par voie électronique : copie du CERFA + AR numérique</li> </ul> <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition (IS ou IR avec case 8UU cochée pour un compte à l'étranger ou 8TT pour un contrat d'assurance vie) + AR numérique
	Prêt ou remboursement de prêt	<input type="checkbox"/> Prêt bancaire : offre de prêt <b>ou</b> <input type="checkbox"/> hors Prêt bancaire : acte sous seing privé ou acte authentique <b>et</b> la déclaration de prêt visée par l'administration fiscale (CERFA n°2062) <b>et</b> <input type="checkbox"/> relevé de compte bancaire du client avec le crédit du prêt
	Indemnités diverses	<input type="checkbox"/> Jugement de divorce intégral <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Justificatif de versement d'une indemnité d'invalidité <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Jugement du tribunal <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Tout autre justificatif permettant de faire le lien entre le versement et l'origine des fonds
	Cession d'œuvre d'art (...)	<input type="checkbox"/> Attestation du vendeur avec prix de cession ou acte de cession / certificat de vente avec montant <b>ou</b> Certificat requis par l'administration des douanes (vente internationale) <b>et</b> <input type="checkbox"/> CERFA 2091 ou 2092 visé par les services fiscaux
Autres	<input type="checkbox"/> Tout justificatif permettant de faire le lien entre le versement et l'origine des fonds	

Moyen de paiement	Débit du compte bancaire du Souscripteur ouvert auprès d'un établissement de crédit	<input type="checkbox"/> Chèque bancaire <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Mandat de prélèvement + RIB/IBAN (****) <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Avis d'exécution du virement + RIB/IBAN (****) <input type="checkbox"/> Si chèque de banque ou virement de banque : chèque bancaire ou avis d'exécution + relevé de compte du client avec le débit du montant
-------------------	---	---

FATCA/ CRS	Résidents	<input type="checkbox"/> Questionnaire d'auto-certification « FATCA/CRS PERSONNE PHYSIQUE » ( <i>souscription et changement de circonstance en cours de vie du contrat</i> ) <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile/résidence fiscale ( <i>avis d'imposition, carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour en cours de validité</i> )
	Non résidents	<input type="checkbox"/> Questionnaire d'auto-certification « FATCA/CRS Personne Physique » <input type="checkbox"/> Justificatif de résidence fiscale à l'étranger pour corroborer le formulaire d'auto-certification FATCA - CRS <ul style="list-style-type: none"> <li>• CERFA 5000 de l'année en cours signé par l'administration étrangère ou /</li> <li>• Une notification ou avis d'imposition émis par une administration fiscale étrangère ou /</li> <li>• Une attestation de résidence fiscale délivrée par un organisme public du pays dont la personne concernée est résidente ou /</li> <li>• Un certificat d'inscription consulaire (inscription possible au lien suivant : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307</a>)</li> </ul>
	Autres cas spécifiques (document à fournir en plus des pièces précisées plus haut)	<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur précisant le changement de résidence fiscale en cas de déménagement en cours d'aménagement ( <i>attestation valable qu'au cours de l'année, obligation d'obtenir un justificatif conforme l'année suivante</i> ) <input type="checkbox"/> En cas de renonciation à la nationalité américaine le document en attestant <input type="checkbox"/> Formulaire W9 si le client est citoyen ou résident des États-Unis d'Amérique ou formulaire W-8BEN si le client a donné un TIN et n'est plus résident fiscal US

(\*\*\*) Les relevés de compte ou print écran doivent mentionner le nom de la banque, le nom et prénom du titulaire du compte et le numéro de compte.

(\*\*\*\*) Si absence de RIB, il faut un document ou attestation de la banque avec en-tête, le nom et prénom du client et les coordonnées bancaires.

## Activité

Afin de faciliter le renseignement de l'activité professionnelle, il convient de se référer aux nomenclatures CSP ci-après :

### CODE CSP (Catégorie Socio-Professionnelle)

10 - Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	54 - Employés administratifs d'entreprise
11 - Agriculteurs sur petite exploitation	55 - Employés de commerce
12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation	56 - Personnels des services directs aux particuliers
13 - Agriculteurs sur grande exploitation	61 - Ouvriers qualifiés
21 - Artisans (salariés de leur entreprise)	62 - Ouvriers qualifiés de type industriel
22 - Commerçants et Assimilés (salariés de leur entreprise)	63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	64 - Chauffeurs
31 - Professions libérales (exercées sous statut de salarié)	65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
32 - Cadre de la Fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	66 - Ouvriers non qualifiés
33 - Cadres de la Fonction publique	67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel
34 - Professeurs, professions scientifiques	68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal
35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles	69 - Ouvriers agricoles et assimilés
36 - Cadres d'entreprise	71 - Anciens agriculteurs exploitants
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	73 - Anciens cadres et professions intermédiaires
41 - Professions int. enseignement, santé, Fonction publique	74 - Anciens cadres
42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	75 - Anciennes professions intermédiaires
43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	76 - Anciens employés et ouvriers
44 - Clergé, religieux	77 - Anciens employés
45 - Professions int. administratives de la Fonction publique	78 - Anciens ouvriers
46 - Professions int. administratives et commerciales des entreprises	81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
47 - Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	82 - Inactifs divers (autres que retraités)
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)	83 - Militaires du contingent
51 - Employés de la Fonction publique	84 - Élèves, étudiants
52 - Employés civils et agents de service de la Fonction publique	85 - Personnes diverses sans activité professionnelle < 60 ans
53 - Agents de surveillance	86 - Personnes diverses sans activité professionnelle > ou = 60 ans

## Personne Politiquement Exposée

Une Personne Politiquement Exposée dite PPE est :

**1. Une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions est une personne qui exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes :**

- 1.1. Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;
- 1.2. Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger ;
- 1.3. Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ;
- 1.4. Membre d'une cour des comptes ;
- 1.5. Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;
- 1.6. Ambassadeur ou chargé d'affaires ;
- 1.7. Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;
- 1.8. Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;
- 1.9. Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

**2. Sont considérées comme des personnes connues pour être des membres directs de la famille des personnes mentionnées au 1. :**

- 2.1. Le conjoint ou le concubin notoire ;
- 2.2. Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;
- 2.3. Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;
- 2.4. Les ascendants au premier degré.

**3. Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes mentionnées au 1. :**

- 3.1. Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne mentionnée au 1., sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ;
- 3.2. Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au 1. ;
- 3.3. Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne mentionnée au 1.

## Auto-certification de résidence fiscale

### Critères de Résidence Fiscale

Ce document a pour objet de vous donner des éléments d'informations vous permettant d'apprécier votre résidence à des fins fiscales. En cas de doute, nous vous invitons à vous rapprocher des autorités fiscales compétentes.

#### A. États-Unis d'Amérique :

Est résident fiscal des États-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères suivants :

- titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card) ;
- ayant cette année et durant les deux années précédentes séjourné plus de 183 jours au total aux États-Unis d'Amérique (Mode de calcul : les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'an dernier pour un tiers et les jours de l'année précédente pour un sixième) ;
- ayant déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain.

À l'exception :

- des diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs ;
- des personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent (Green Card).

Pour plus de précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des États-Unis d'Amérique, veuillez-vous rapporter au site de l'IRS : <http://www.irs.gov>

#### B. Accords bilatéraux et multilatéraux conclus par la France & Réglementation européenne (CRS-OCDE) :

Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard des conventions fiscales bilatérales conclues par la France et de la réglementation nationale du ou des pays(s) envers le(s)quel(s) vous avez une résidence fiscale découlant de l'une quelconque de votre (vos) obligation(s) déclarative(s) en matière fiscale. Pour savoir comment remplir les informations concernant votre résidence fiscale lorsque celle-ci est **en France**, vous pouvez contacter l'administration fiscale française ou consulter le site <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1911-PGP>

Pour savoir comment remplir les informations concernant votre résidence fiscale lorsque celle-ci est **hors de France**, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site [www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency](http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency)

Cette (ces) résidence(s) fiscale(s) et les informations correspondantes doivent être déclarées à Generali Vie dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale.

Generali Vie pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son Souscripteur/Adhérent et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

### Glossaire

**W-8BEN** : Ce formulaire est à destination des personnes physiques non américaines qui ne sont ni citoyennes ni résidentes fiscales des États-Unis d'Amérique et qui possèdent un numéro d'immatriculation de l'administration fiscale américaine (TIN). Il a pour objet de permettre à la personne physique de déclarer son statut de personne étrangère en ce qui concerne les obligations de retenue et de déclaration fiscales aux États-Unis.

**W-9** : Ce formulaire est à destination des personnes physiques américaines (au sens de la réglementation des États-Unis) qui doivent soit attester que le TIN fourni est exact (ou être en attente de ce numéro) ; soit attester ne pas être assujetties à la retenue de réserve ; soit demander à être exemptées de cette retenue si l'ensemble des conditions sont remplies ; soit enfin attester que le code d'exemption de déclaration en vertu de la FATCA inscrit sur ce formulaire (le cas échéant) est exact.

Aux fins de l'impôt fédéral américain, vous êtes considéré comme une personne américaine dans les cas suivants : vous êtes un particulier qui est citoyen des États-Unis ou un étranger résident des États-Unis ; vous êtes une société de personnes, une société par actions, une entreprise ou une association créée ou organisée aux États-Unis ou selon les lois des États-Unis, [...].

**NIF / TIN** : Numéro d'Identification Fiscal / Tax Identification Number

**Titulaire de contrat (Souscripteur/Adhérent)** : désigne la (les) personne(s) enregistrée(s) ou identifiée(s) comme titulaire du contrat géré par l'Assureur. Une personne gérant un contrat pour le compte ou le bénéfice d'une autre personne en tant que mandataire, (...), signataire, conseiller en placement ou intermédiaire, n'est pas considérée comme détenant ce contrat aux fins de la Norme Commune de Déclaration et c'est cette autre personne qui est considérée comme détenant le contrat.



Si vous imprimez ce document,  
pensez à le trier !